

Foyer laïque de Keryado

Circuit 1 : Les enfants (maternelles et élémentaires) des écoles de Kersabiec, Jacques Prévert, Marcel-Pagnol, Bois-du-Château sont acheminés en bus vers le centre de loisirs FLK de l'école René-Guy-Cadou. Les enfants de René-Guy-Cadou restent sur place. Tous les enfants déjeunent à René-Guy-Cadou. Les élémentaires sont ensuite acheminés en bus vers le centre de loisirs FLK de Kergaher (Guidel). Retour en bus des enfants d'élémentaire de Kergaher vers 17h30 à l'école René-Guy-Cadou. Accueil jusqu'à 19 h à René-Guy-Cadou.

Centre social Escale Brizeux

Les enfants (maternelles et élémentaires) inscrits à l'Escale Brizeux restent dans l'école pour le déjeuner et le centre de loisirs (possibilité d'inscriptions à partir de 13h pour un accueil sans repas).

Centres sociaux Bois-du-Château, Keryado, Kervénanec

Ils proposent un accueil de loisirs le mercredi après-midi sans restauration.

L'association **les Eclaireurs de France** propose un accueil le samedi.

L'offre adaptée aux écoles privées à partir du mercredi matin

A Lorient, l'ensemble des écoles privées ont opté pour la possibilité dont elles disposaient de maintenir la semaine scolaire de quatre jours. Les associations organisatrices de centres de loisirs ont adapté leur offre pour tenir compte de ce besoin différent. Elles proposent donc un accueil dès le mercredi matin dans les centres de Kergaher et Soye. Cet accueil est conditionné à réservation préalable et dans la limite des places disponibles.

Le Foyer laïque de Keryado propose 50 places à destination des enfants de l'enseignement privé à Kergaher. Le Patronage laïque de Lorient propose 40 places à destination des enfants de l'enseignement privé à Soye.

Pour ce qui concerne les vacances scolaires, tout centre est accessible à tout enfant sous condition de réservation préalable.

Centre social Escale Brizeux

Centre de loisirs de 12h à 19h.

4 rue Jean Lagarde - 56100 Lorient
Tél. 02 97 64 36 54 - enfance-quartier.escale@orange.fr

Le Foyer Laïque de Keryado

« Accueil des enfants du privé dès 7h30 au siège du FLK, rue de Kersabiec. Départ à 9h, vers Kergaher en Guidel pour le centre de loisirs (56). Retour 17 h 30 en bus au siège du FLK. Accueil jusqu'à 19h.

28 rue de Kersabiec - 56100 Lorient
Tél. 02 97 83 81 64 - flk@vacances-flk.com »

Le Patronage Laïque de Lorient

Accueil des enfants du privé dès 7h30 à Soye. Centre de loisirs de 9h à 19h.

80, avenue du général de Gaulle - 56100 Lorient
Tél. 02 97 83 69 64 - pllorient@wanadoo.fr

Le règlement administratif et financier des accueils périscolaires et de la restauration dans les écoles est consultable en ligne sur www.lorient.fr



LORIENT

RENTRÉE SCOLAIRE



Reprographie municipale de Lorient



Renseignements et inscription sur www.lorient.fr ou au 02 97 02 22 02

Les horaires*

> Lundi, mardi et jeudi

7h30 - 8h45	8h45 - 12h	12h - 14h	14h - 16h	16h - 17h	17h - 18h45
Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Nouveau temps de loisirs	Accueil périscolaire

> Vendredi

7h30 - 8h45	8h45 - 12h	12h - 14h	14h - 16h	16h - 18h45
Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire

> Mercredi

7h30 - 9h	9h - 12h	12h - 18h45
Accueil périscolaire	Temps scolaire	Repas et après-midi centres de loisirs (CLSH) (libre choix des familles)

* sauf pour les écoles de Kersabiec maternelle, de Bois-du-Château élémentaire et de Kerentrech

Nouveaux temps de loisirs

Les « nouveaux temps de loisirs » sont des activités facultatives et gratuites proposées par la Ville de Lorient, dans des domaines variés : sport, culture, citoyenneté, relaxation...
Ce service d'accueil périscolaire est organisé trois fois par semaine (lundis, mardis, jeudis, de 16 h à 17 h).

Les modalités de réservation

Afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants, la réservation aux services de **restauration municipale**, d'**accueil périscolaire** et de **nouveaux temps de loisirs** est **obligatoire**.

Cette réservation peut être effectuée à l'année, à partir d'une semaine type. Les familles qui souhaitent accéder de manière occasionnelle aux services doivent également compléter un dossier d'inscription et réserver dans la limite de deux journées scolaires avant la réalisation de la prestation.

Pour réserver ou modifier une réservation, trois possibilités :

> **L'accueil de la mairie** de 8h30 à 17h15

> **Par téléphone** (02 97 02 22 02) de 8h30 à 17h

> **Le portail de réservation sur Dem@t.lorient.fr**



La présence aux services de restauration municipale et d'accueil périscolaire (matin et soir) sans réservation préalable entraînera automatiquement une majoration.

Le règlement administratif et financier des accueils périscolaires et de la restauration dans les écoles est consultable en ligne sur www.lorient.fr

Les modalités de paiement

Les parents reçoivent une facture pour les consommations du mois écoulé de leur(s) enfant(s) : restauration municipale, accueils périscolaires, restauration des centres de loisirs.

Le montant doit être impérativement réglé avant le 7 du mois suivant la réception de la facture :

- par prélèvement automatique sur un compte bancaire ou postal,
- par paiement en ligne sécurisé sur internet,
- en numéraire (pour un montant inférieur à 300 €), par chèque, par carte bancaire ou Cesu* auprès du service Education à l'Hôtel de ville.

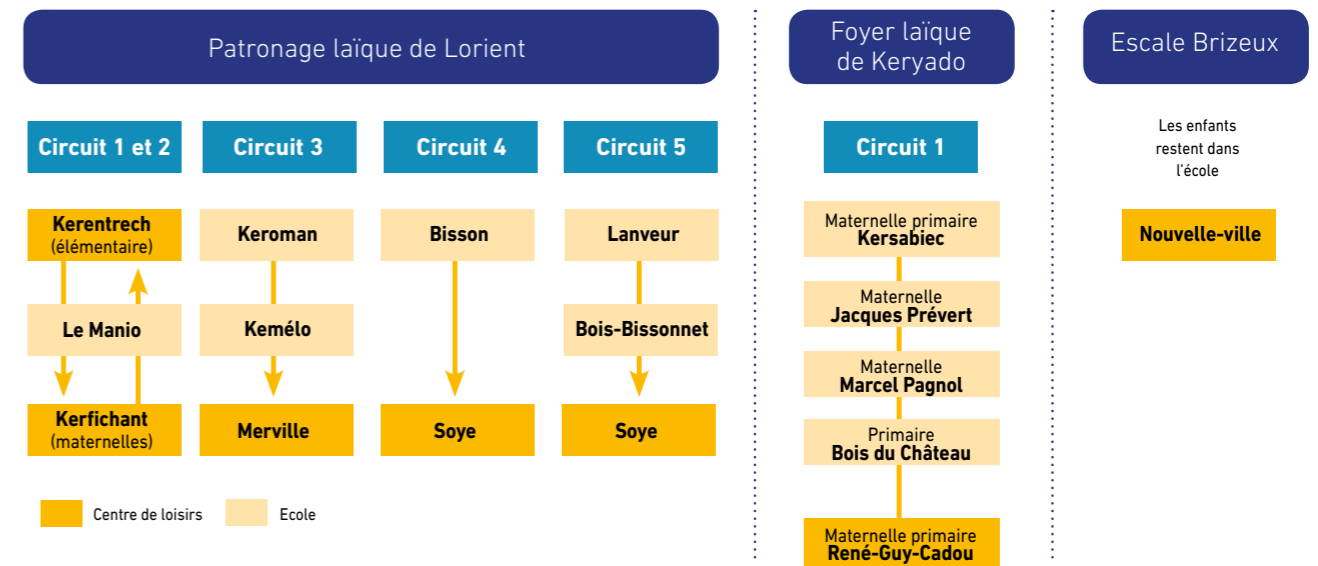
* Le chèque emploi service universel (Cesu) est accepté uniquement pour l'accueil du matin et du soir.

L'offre des centres de loisirs

La Ville de Lorient ne gère pas directement les centres de loisirs mais elle participe au financement d'associations avec lesquelles elle a conclu une convention. La réforme des rythmes scolaires et le passage à 4 jours et demi de classe qui s'applique obligatoirement aux écoles publiques a conduit les associations à adapter leur offre.

L'offre adaptée aux écoles publiques de Lorient le mercredi à partir de midi

Pour permettre aux enfants dont les parents ne peuvent venir les chercher d'accéder à un centre de loisirs dès la fin de la classe le mercredi à midi, un système de transport est mis en œuvre depuis chaque école. Pour assurer en toute sécurité cette bonne transition, la présence de l'enfant aura obligatoirement été préalablement réservée auprès de l'association rattachée à leur école, tel que décrit dans le schéma ci-dessous. La Ville informe qu'aucun accueil périscolaire n'est prévu dans les écoles à l'issue de la classe le mercredi midi.



Patronage laïque de Lorient

Circuit 1 : Les maternelles des écoles de Kerentrech et du Manio sont acheminées en bus vers le centre de loisirs PLL de l'école de Kerfichant. Les maternelles de l'école de Kerfichant restent sur place.

Circuit 2 : Les élémentaires des écoles de Kerfichant et du Manio sont acheminés en bus vers le centre de loisirs PLL de Kerentrech. Les élémentaires de l'école de Kerentrech restent sur place.

Circuit 3 : Les enfants (maternelles et élémentaires) des écoles de Keroman et de Kermelo sont acheminés en bus vers le centre de loisirs PLL de Merville. Les enfants de Merville restent sur place.

Circuit 4 et 5 : Les enfants (maternelles et élémentaires) des écoles Bisson, Bois-Bissonnet et Lanveur sont acheminés en bus vers le centre de loisirs PLL de Soye.

Retour en bus le soir au départ de Soye. Restaurant Universitaire : 17h05 / Tonkin : 17h10 / Sécurité sociale : 17h15 / Accueil école Bisson : 17h20 / Yser Kerentrech : 17h30 / Centre de Kerfichant : 17h40. Accueil à Bisson de 17h20 à 19h. Accueil à Kerfichant de 17h40 à 19h. Accueil à Soye jusqu'à 19h.